VENTES A L'ENCAN.

I. B. Rennyson.

Vente à l'Encan, sans Limite ou Réserve.
Succession de Joseph J. Landry. No 100,378, C. D. C. Div. A.
JEUDI, le 13 JUIN 1912
A la bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, à midi

Un Joli Cottage Simple, 520 Rue Valmont, entre Tonnopitoulas et Square Annonciation, et la rue Louisiane, comprenant 4 chambres, service d'eau de ville et égouts, galeries de face et de côté, grande cour, passage pour voitures, retiré avec grille en fer, etc.

Conformément à un ordre qui m'a été adressé par l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Division A Cour Civile de District daté et signé du 9 mai 1912, dans la succession susdite, je vendrai au plus haut enchérisseur à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, JEUDI le 13 juin 1912, la propriété ci-après décrite, sur un certain terrain ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous ses droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui en dépendent ou y appartiennent de quelque façon, situé dans le Sixième District de cette ville, dans le carré borné par les rues Tonnopitoulas, Jersey à présent, Annonciation, Valmont et Léonine étant le carré No 127, et désigné comme lot No vingt et un sur un plan établi par C. M. Williams, voyer, daté du 9 juillet 1887 et annexé à un acte de vente de J. B. Ward à John Regus, daté du 17 avril 1888 devant J. Z. Spearing, notaire, et mesure trente pieds de face sur la rue Valmont sur cent quarante pieds cinq pouces et trois lignes en profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant. Les taxes pour l'année 1912 et l'acte de vente devant John Wagner, notaire, aux frais de l'acquéreur, et dix pour cent de dépôt au moment de l'adjudication.

I. B. RENNYSON, Encanteur.
12 mai—12 19 26—juin 2 9 13

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente à l'encan, au plus haut enchérisseur, sans Limite ou Réserve.
Mme Blanche Lasserre, exécutrice, et al. vs Binche et Isabella Michell.
No 99 448—Cour Civile de District, division "D."

Un Lot de Propriétés de Choix de Résidences dans les Quatrième et Sixième Districts de cette ville et 320 acres de terre, plus ou moins, situés dans la paroisse Vernon, dans cet Etat, en vente publique, JEUDI 13 juin 1912, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne à midi.

1 Un élégant cottage élevé, 738 avenue Napoléon sur deux lots coin Constance, carré rue Laurel et Jena sur deux lots 60x120 comprenant 6 chambres et au premier étage vestibule central de 7 pieds avec grande salle à manger octogone, et deux grandes chambres et vestibule dans les combles, hangars en arrière, gaz et candélabres, bain avec eau de la ville et égouts, retiré avec grande veranda sur la façade, grillage en fer et passage de voiture etc., sur deux certains lots de terrains ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies et privilèges et servitudes et avantages qui y appartiennent ou en dépendent de quelque façon, situé dans le Sixième District de la Nouvelle Orléans, dans le carré désigné par le numéro municipal 174 sur le nouveau plan d'Henri C. Brown, voyer, borné par l'avenue Napoléon, les rues Jena, Laurel et Constance, désigné par les numéros 9 et 10 sur un plan dressé par P. Gaulet, architecte, daté du 22 mai 1855 et déposé en l'étude de T. C. Stark, ancien notaire, comme plan numéro 200, lesdits lots mesurant chacun trente pieds de face à l'avenue Napoléon par cent vingt un pieds de profondeur, lot numéro 10 formant le coin de l'avenue Napoléon et de la rue Constance.

2—Un double cottage, 3245-47 rue Chippewa, sur un grand lot, entre Plaisance et Toledano, carré rue Annonciation, comprenant quatre chambres et cabinet de chaque côté, avec vestibule de face, hangar en arrière, sur un certain lot de terrain, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui en dépendent ou de quelque façon y appartenant, situé dans le Quatrième District de la Nouvelle-Orléans, dans le carré numéro 87, borné par les rues Chippewa, Toledano, Annonciation et Pleasant. Ledit lot est désigné comme numéro 3 sur un plan de voyer dressé par H. W. W. Reynolds député voyer de ville, le quatre mai 1898 suivant lequel devis ledit lot numéro 3 mesure quarante un pieds deux pouces et trois lignes de face sur la rue Chippewa, quarante pieds dix pouces et six lignes de largeur en arrière sur cent dix neuf pieds, sept pouces et six lignes en profondeur sur le côté vers la rue Toledano et cent quatorze pieds six pouces et cinq lignes en profondeur sur l'autre côté vers la rue Pleasant.

3.—Un Double Cottage, 4614-16 rue Laurel, entre Cadiz et Valence, carré Annonciation, comprenant quatre chambres de chaque côté, retiré avec vestibule sur la façade, hangars en arrière, etc. Un certain morceau ou parcel de terrain, ainsi que les batisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui en dépendent ou y appartiennent, situé dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans, dans le carré numéro 143, borné par les rues Annonciation, Laurel, Cadiz et Valence, désigné par la lettre A sur un devis ou certificat d'arpentage établi par George De Armas député voyer de ville, annexé à un acte passé devant Benjamin Ory, notaire en cette ville, daté du 5 décembre 1896 suivant lequel croquis ladite parcelle de terrain commence à une distance de cent neuf pieds un pouce du coin des rues Laurel et Cadiz et mesure trente et un pieds six pouces et quatre lignes de face à la rue Laurel sur cent dix pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles. Ladite parcelle de terrain étant composé du tout du lot original No 18 et d'une partie ou bande y adjoignant le lot original No 19.

4—Trois cent vingt acres de terre, plus ou moins, situés à Vernon, en cet Etat, ainsi que tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y en dépendent ou qui y appartiennent de quelque façon, situés dans le township numéro 4 north Range 8 West, dans ce district de terre du nord ouest de la Louisiane et étant comme suit: Le quartier sud ouest du quartier de la section 12 sud ouest. Le quartier nord ouest de la section 13. Le quartier nord ouest de la section du quartier nord est 13. Le quartier sud est du quartier de la section nord est 13, et le quartier sud est du quartier sud ouest de la section 14, étant les mêmes terres que ledit défunt Henry Mitchell acquit (avec d'autres terres) suivant lesquels titres du Bureau des terres de la Louisiane No 2673 daté du 9 mai 1890, 2675 daté du 9 mai 1890, 2676 daté du 9 mai 1890 et 4278 daté du 5 mai 1891, et enregistré au bureau des terres de l'Etat dans les volumes des titres No 26, folio 140, 26 folio 141, et 27 folio 141 respectivement, duement enregistré en l'étude du clerc et ex-officio recorder pour ladite paroisse de Vernon, le 16 octobre 1902, dans le livre de records No 1 folios 556, 557, 558 et 559.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et le solde s'il y en a, en un crédit d'un ou d'un et deux ans à l'option de l'acquéreur ou acquéreurs, ladite portion de crédit de ladite vente, s'il y en a devant être établis par des billets à ordre desdits acquéreurs à leur propre ordre et par eux endossés, portant huit (8 0/0) pour cent d'intérêt par an depuis la date de l'adjudication jusqu'au paiement et garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue ainsi que toutes les clauses de sécurité usuelles, telles que confession de jugement, honoraires d'avocat en cas de procès, transferts de police d'assurance, etc. Les acquéreurs devant assumer le paiement de toutes les taxes pour 1912 et payer pour l'acte ou actes devant Bussière Rouen, notaire, aux frais de l'acquéreur et l'acquéreur devant déposer dix pour cent au moment de l'adjudication avec

I. B. RENNYSON, Encanteur.
12 mai—12 19 26—juin 2 9 13

Will J. Morgan.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Lot pour Construction Splendidement Situé dans le Septième District.
Succession d'Ulysse George et al.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E—No 100,45.

PAR WILL. J. MORGAN, Encanteur—Bureau 331 rue Carondelet—JEUDI, le 30 mai 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre de Cour, daté et signé du 23 avril 1912, par l'Honorable Fred. D. King, juge de la susdite Cour, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, qui m'a été adressé, la propriété suivante décrite, à savoir—

Un certain lot de terrain situé dans le Septième District de cette ville, autrefois ville de Carrollton, dans le carré 92 A (numéro actuel No 247) lequel est borné par les rues Septième (actuellement Hickory), Cohn, Washington (maintenant Fern) et Burdette, ledit lot est désigné sur un plan dressé le 2 janvier 1871 et attaché à un acte passé devant Ernest Commagère, ancien notaire, le 2 janvier 1871, par le No cinq, et mesure 30 pieds de face à la rue Burdette, sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant. Taxes de 1912 et acte de vente devant W. F. Brewer, notaire, aux frais de l'acquéreur. 10 0/0 demandé au moment de l'adjudication.

Jno F. Tobin, R. B. Logan, avocats.
28 avril—28—mai 5 12 19 29 30

VENTES A L'ENCAN

Stroudback, Stern & Gumbel, Ltd.

ANNONCE JUDICIAIRE.
SUCCESSION Mme HENRY WETZEL.
No 100,316—Cour Civile de District—Division D.

Joli Cottage Double

2617-19 Rue Clara,
Entre Troisième et Quatrième.

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd.—Leonard L. Stern, Encanteur—MARDI, le 18 juin 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre signé le 8 mai 1912, par l'Honorable Porter Parker, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une parcelle de terrain dans le Quatrième District de la ville de la Nlle Orléans, dans le carré borné par les rues Troisième, Quatrième, Clara et Willow, désigné par la lettre A sur un plan de C. Uncas Lewis, daté du 22 avril 1912, copie duquel est annexé à un inventaire de Scott E. Beer, notaire, pris en cette affaire, et suivant lequel plan ledit lot de terrain commence à un point quatre vingt quinze pieds dix pouces de l'intersection des rues Troisième et Clara, et mesure à partir du dit point le long de la rue Clara vers la rue Quatrième une distance de trente et un pieds, quatre pouces et quatre lignes, sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de soixante cinq pieds, six pouces. Les améliorations sont connues par les numéros municipaux 2617-19 rue Clara et consistent en un double cottage, contenant 3 chambres de chaque côté et se louant $9 par mois canonn.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et le solde s'il y en a en un crédit d'un an ou un et deux ans à l'option de l'acquéreur. La portion de crédit de ladite vente devant être représentée par des billets à ordre de l'acquéreur payables en un et deux ans après date avec intérêt au taux de sept pour cent par an de la date jusqu'au paiement, l'intérêt payable annuellement. Lesdits billets devant être garantis en leurs paiements par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, contenant toutes les clauses de sécurité usuelles et le pacte de non aliénando et la stipulation de dix pour cent d'honoraires d'avocat en cas que les dits billets se sont placés en les mains d'un avocat pour collection. L'acquéreur devant payer pour tous certificats, les taxes pour l'année 1912 et pour l'acte de vente pardevant Geo. J. Unterreiner, notaire, au-dessus et en plus du prix de l'adjudication, et de déposer dix pour cent du prix d'achat chez l'encanteur au moment de l'adjudication.

STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd
Encanteurs.
5 mai—5 12 19 26—juin 2 6

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE

ANNONCE JUDICIAIRE.
Jackson Brewing Company vs John E. Bernard.
Même vs même.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans.—Nos 52,641—52,640—En vertu de deux writs de fieri facias qui m'ont été adressés par les Honorables Wynne Rogers et Henry Renshaw, juges des Divisions A et C, Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai de vendre à l'enchère publique en mon entrepôt Nos 727 à 731 rue St-Louis, entre les rue Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, le VENDREDI, 7 juin 1912, à 11 heures a. m., la propriété ci-après décrite, à savoir: Une license d'Etat et de ville de Bar (blancs), une caisse enregistreuse, un comptoir et arrière de bar, un lot de liqueurs assorties, un ventilateur électrique, tables, chaises, pendule, verres, etc. Saisi dans les affaires ci-dessus intitulées et numérotées d'après l'inventaire enregistré en mon bureau—Conditions—Comptant.—D. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Bâtisse de la Nouvelle Maison de Cour.
Foster, Milling, Briant & Saal, avocats pour la demanderesse.
28 mai—28—juin 2 7

ANNONCE JUDICIAIRE
Frank Brinker Wagon Manufacturing Company Limited vs John W. Dismoke Jr.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle Orléans.—No 50,785.—En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Henry Renshaw, Juge de la Division C, Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai de vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt, Nos 727 à 731 rue St-Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, le MARDI, 4 juin 1912, à 11 heures a. m., la propriété ci-après décrite, à savoir: Une charrette à ressorts à quatre roues. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant.—D. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Bâtisse de la Nouvelle Maison de Cour.
Joe. F. Walton, avocat pour la demanderesse.
24 mai—24 30—juin 4

ANNONCE JUDICIAIRE.
Dixie Brewing Company vs G. Cleal.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans.—No 52,609.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable juge de la Division E, Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt Nos 727 à 731 rue St-Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, le MARDI, 4 juin 1912, à 11 heures A. M., la propriété ci-après décrite, à savoir: Une license de Buvette, Ville et Etat (blanc), un lot de conserves en boites, un lot de savon et savon en poudre, verres de lampes, vin amiden, etc., un lot de meubles, garde de robe, table de toilette, garde-manger. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant. D. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Bâtisse de la Nouvelle Maison de Cour.
Legier, Gleason & Ritayik avocats pour la demanderesse.
24 mai—24 30—juin 4

VENTES A L'ENCAN

Stroudback, Stern & Gumbel, Ltd.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Succession de Giocamo Di Corte
No 100,467—Cour Civile de District, Division "B"

DOUBLE COTTAGE ET MAGASIN DE VALEUR

3628-32 rue Magazine,
COIN ANTONINE.

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL Ltd.—Leonard L. Stern, Encanteur.—MARDI, le 25 juin 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre signé le 21 mai 1912 par l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B dans l'affaire susintitulée et numérotée, il sera vendu à l'encan la propriété suivante décrite, à savoir:

Une certaine parcelle de terrain ainsi que toutes les améliorations qui s'y trouvent, les droits voies, privilèges, etc., qui en dépendent ou y appartiennent de quelque façon situé dans le Sixième District de cette ville de la Nlle Orléans, dans l'ilet No 212, borné par les rues Magazine, Antonine, Foucher et Constance, mesurant 29 pieds de face à la rue Magazine, sur 125 pieds en profondeur et face à la rue Antonine et forme l'encoignure des dites rues et mesure comme précité.

Les améliorations consistent en un double cottage et magasin combiné avec vestibules, 9 chambres, etc., et est connu comme Nos Municipaux 3628-32 rue Magazine, coin Antonine.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la partie à crédit devant être attestée par billets à ordre de l'acheteur à son propre ordre et endossés par lui, portant huit pour cent d'intérêt par an depuis la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, avec pacte de non aliénando et toutes les clauses de sécurité usuelles.

L'acquéreur devant payer en plus et en sus du montant de son enchère les taxes pour l'année 1912 et pour tous certificats. Acte de vente devant E. M. Stafford, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Dix pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication.

STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd.
Encanteurs.
24 mai—24 26—juin 2 9 16 23 25

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE
Cour Civile de District, paroisse d'Orléans
Division A—No 97,737.
SUCCESSION DE Mme MARIE TARRIS SANT,
Vve par premier mariage de Charles Soupenne et par second mariage de Bernard Cazere.

EN VERTU d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dossier No 97,747, dans l'affaire intitulée Succession de Mme Marie Tarrissant, veuve en premier mariage de Charles Soupenne et par second mariage de Bernard Cazere, ledit ordre daté et signé du 1er mai 1912 et adressé à J. L. Onorato encanteur, j'offrirai en vente à l'enchère publique, à midi, JEUDI, le 6 juin 1912, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, la propriété foncière ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terrain situé dans le Second District de cette ville, dans le carré borné par les rues Ste Anne, Roman, Orléans et Prieur, désigné par le numéro sept sur un plan dressé par F. N. Tourné, daté du 5 mars 1851 et déposé sous le 52, en l'étude de A. E. Bienvenu ancien notaire de cette ville, et désigné aussi par le numéro sept sur un croquis établi par F. N. Tourné, daté du 31 mars 1885, et annexé à un acte passé le 7 avril 1885 devant Oscar Dronet, notaire, lequel dit lot mesure en mesure américaine vingt-six pieds quatre pouces [26' 4"] de face à la rue Ste Anne, soixante-quinze pieds onze pouces cinq lignes et demie [75' 11" 5 1/2"] sur le côté le plus proche de la rue Roman, et soixante seize pieds un pouce et deux lignes [76' 1" 2"] de profondeur sur la ligne de division du lot numéro six.

Les améliorations consistent en un cottage simple à cinq chambres connu comme numéro 1910 rue Ste Anne.

Seconde. Une certaine parcelle de terrain située dans le même District et ilet que le lot ci-dessus décrit, laquelle parcelle de terrain est une partie du lot désigné par le numéro six sur le plan et le croquis précités de F. N. Tourné et mesure dix-sept pieds dix pouces [17' 10"] de face à la rue Ste-Anne sur soixante-seize pieds deux pouces et six lignes [76' 2" 6"] sur la ligne de côté la plus proche de la rue Prieur, et soixante-seize pieds un pouce et deux lignes [76' 1" 2"] sur le côté le plus proche de la rue Roman et adjoignant le lot numéro sept.

Les améliorations consistent en un cottage simple contenant quatre chambres et porte le numéro municipal 1912 rue Ste Anne.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le solde, s'il y en a, en un crédit d'un ou un et deux ans, à l'option des acquéreurs représenté par billets à ordre des acheteurs, portant intérêt au taux de 7 pour cent par an à la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège et toutes les clauses de sécurité usuelles, sur les propriétés respectives incluant les honoraires d'avocats, au taux de 5 0/0 en cas de procès pour exiger l'annulement de la note ou des notes ou une partie de celle-ci. La propriété devant être assurée contre les risques d'incendie jusqu'au paiement final du billet ou des billets et la police d'assurance transférée au porteur ou porteurs des dites notes; l'acquéreur devant assumer les taxes de 1912 au-dessus et en plus du prix de l'adjudication, et ne devant toucher les loyers que depuis la date de la signature des actes de vente et devra déposer avec l'encanteur dix (10 0/0) pour cent (ne portant ni intérêt, ni pénalité) du prix de la vente au moment de l'adjudication avec l'encanteur. Les actes de vente pardevant J. F. Maunier, notaire, aux frais des acquéreurs.

Encanteur, 910 rue Gravier.
Emile Pomès avocat.
5 mai—5 12 19 26—juin 2 6

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE
Un lot de Meubles de Bureau assortis, etc., Coffre-Fort en Fer, 2 Machines à Ecrire, Bail et Droit d'Occupation.
Morris Building & Land Improvement Association Limited vs Ansley and Ansley.

COUR CIVILE DE DISTRICT sous la paroisse d'Orléans—No 98 895—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, SAMEDI, le 1er juin 1912, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Au Bureau appartement No 413 "Hennen Building", enseigne des rues Carondelet et Commune—

I. Un lot de meubles de bureau assortis, accessoires, etc., incluant deux machines à écrire, coffre-fort en fer, etc., suivant inventaire enregistré.

II Le terme non expiré du bail dudit bureau, chambre No 413, ledit bail expirant le 30 septembre 1912, le loyer étant de 65 dollars par mois, payable mensuellement, et à défaut de vente dudit bail, il sera alors offert en vente.

III. Le droit d'occupation dudit bureau depuis la date de vente jusqu'au 30 septembre 1912.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
James Legendre, avocat pour la demanderesse.
21 mai—21 27—1 juin

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Frank Goothye.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 90,859—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Wilhamina Fried, veuve de Frank Goothye, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—Oscar Schreiber, avocat.
29 mai—29—juin 2 7

Succession d'Albert C. Phelps.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 100 723—Division E—Attendu que Katherine Rainey Phelps a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir lettres d'administration dans la succession de feu Albert C. Phelps décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pourlesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—W. Lam A. Dixon, avocat.
29 mai—29—juin 2 7

Succession de John W. F. Meyer.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 100 037—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Thomas Wilson, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—M. H. Manion, avocat.
29 mai—29—juin 2 7

Succession de Simon Goldblatt.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 100,738—Division D—Attendu que Samuel Bonart a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Simon Goldblatt, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—E. M. Cahn, avocat.
29 mai—29—juin 2 7

Succession de Sylvester Conlon.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 97,556—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Sarah Conlon, administratrice de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—L. H. Burns, avocate.
25 mai—25 29—juin 3

Succession de Antonino Sciambra.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 100 713—Division D—Attendu que Jioacchino Sciambra a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Antonino Sciambra, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.—Par ordre de la Cour.—THOMAS CONNELL, Greffier.—Geo. B. Smart, P. J. Paterno, avocats.
26 mai—26 31—juin 4

Succession de Hermann Twilbeck.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 100,650—Division C—Attendu que Mme Katherine Yeager, veuve de Hermann Twilbeck, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Hermann Twilbeck, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—J. C. Henriques, avocat.
22 mai—22 26 31

VENTES A D'ENCAN.

Fitzpatrick-Dunn Realty Co.

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE SIMPLE, No 3315 Rue Sud Robertson.

SUCCESSION D'ALBERT WASHINGTON ET SON EPOUSE, AGNES ELLIS.
No 96,320—Division "D" Cour Civile de District, paroisse d'Orléans

PAR FITZPATRICK-DUNN REALTY CO.—W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau No 338 rue Carondelet.—Le JEUDI, 27 juin 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Porter Parker, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté et signé le 23 mai 1912, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété suivante sera vendue—

Une certaine parcelle ou lot de terrain, ainsi que toutes les améliorations qui s'y trouvent, et les bâtisses et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent ou en dépendent de quelque façon situé dans le Sixième district de cette ville dans le carré borné par l'avenue Louisiana et les rues Magnolia (autrefois Arcadia), Sud Robertson, (autrefois Breslau) et Toledano, désigné par le numéro trois sur un plan dressé par L. H. Pilié, voyer, déposé en l'office de N. B. Trist, notaire en cette ville et aussi par le même numéro suivant un croquis annexé à un acte devant Andrew Hero Jr. notaire, comme quoi Albert Washington acquit la propriété sur laquelle ladite parcelle de terrain est située sur la rue Sud Robertson, autrefois Breslau, à une distance de 128 pieds de l'avenue Louisiana et s'étend de là le long de Sud Robertson, autrefois Breslau, de sa façade là dessus environ 139 pieds et a une profondeur sur la ligne de côté le plus proche de l'avenue Louisiana d'environ 50 pieds s'étendant de là vers le coin des rues Toledano et Sud Robertson, autrefois Breslau, sur l'hypothénuse ou plus long côté d'un triangle à angle droit, touchant la dite rue Sud Robertson, autrefois Breslau, en un point environ 260 pieds de l'avenue Louisiana.

Ladite portion de terre comprenant le lot No 3 de l'ilet 41, dans le faubourg Plaisance, lequel dit Albert Washington a acquis de Frederick Camors de la ville de la Nouvelle-Orléans d'après un acte de vente passé le 28 mars 1896, devant Andrew Hero Jr., notaire, enregistré dans le livre des transferts 161, folio 374.

Les améliorations comprenant un cottage simple No 3315 rue Sud Robertson, contenant 5 chambres, petit hangar, citerne, etc.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, et la balance, s'il y en a, en un crédit d'un an, à l'option de l'acquéreur, la partie de crédit de ladite vente devant être démontré par un billet de l'acheteur à son propre ordre et endossés par lui, portant 8 pour cent d'intérêt par an depuis la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garanti par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue avec pacte de non aliénando et toutes les clauses de sécurité usuelles avec 10 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès. La dite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance devant être transférée au porteur du billet et l'acquéreur devant payer au-dessus et en plus du montant de son enchère les taxes sur la propriété dues et exigibles en l'année 1912, et de payer pour les frais de tous certificats des Cours des Etats Unis et certificats d'hypothèque et de transfert, et frais de notaire pour le passage de l'acte de vente et de l'enregistrement, ledit acte de vente devant être passé par Sol Weiss, notaire résidant en la ville de la Nouvelle-Orléans. L'acquéreur devant faire 10 0/0 de dépôt au moment de l'adjudication avec l'encanteur.

Lyle Saxon, avocat.
26 mai—26—juin 2 9 16 23 27

SI VOUS ALLEZ A CHICAGO

DESCENDEZ AU

HYDE PARK HOTEL

A l'abri de l'incendie et dominant le lac Michigan dont il n'est distant que de 300 pieds.

PRIX MODÉRÉS.

Blowing Rock

GREEN PARK HOTEL.

Au sommet de la Montagne Blue Ridge

4,340 PIEDS AU-DESSUS DU NIVEAU DE LA MER.

La température la plus élevée en tout est de 74 degrés

ECRIRE POUR TOUT RENSEIGNEMENT A

GREEN PARK HOTEL.

GREEN PARK, N. J.

Une Bonne Partance dans la Vie.

Les mères doivent savoir comme une bonne santé est essentielle à leur enfant pour l'avenir. Un enfant mal nourri s'en ressent plus tard, il n'arrive pas au plein développement de sa taille et manque de vigueur. Si vous ne pouvez pas nourrir votre enfant, donnez-lui une nourriture qui remplace le mieux le lait humain. Aucun farineux, aliment renfermant de l'amidon ou lait de vache non coupé n'est donné à un enfant au-dessous de 6 ou 7 mois.

Les "Allenburys" Foods sont préparés de façon à rendre le lait de vache semblable au lait humain, et sont digérés facilement.

Les 'Allenburys' Foods

NOURRITURE No 1. De la naissance à 3 mois
NOURRITURE No 2. De 3 à 6 mois
NOURRITURE No 3. De 6 mois à plus.

Pamphlet traitant de la Nourriture des Enfants, donné gratuitement.

ALLEN & HANBURYS Ltd., 37, Lombard Street, LONDON.